

ENQUÊTE NATIONALE CONSTRUCTION BOIS

SUR L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES EN 2018

*PARTOUT EN FRANCE, QUEL QUE SOIT LE PROJET,
LE BOIS DANS LA CONSTRUCTION GRIGNOTE DES PARTS DE MARCHÉ*

CE QUE RÉVÈLE L'ENQUÊTE

Le marché de la construction bois retrouve des couleurs

Après avoir subi la crise du secteur du bâtiment entre 2014 et 2016, en 2018 le marché de la construction bois progresse de manière importante :

- la croissance, en nombre de réalisations, se confirme pour les **logements collectifs (+ 19,4 %)** et les **extensions-surélévations (+ 9,1 %)**, et les entreprises continuent d'anticiper une forte hausse de ces marchés ;
- le secteur de la **maison individuelle** n'est pas en reste avec une croissance importante du nombre de réalisations du secteur diffus (+ 20 %) et surtout du secteur groupé pour lequel de nombreux maîtres d'ouvrage choisissent désormais la construction bois ;
- en ce qui concerne l'évolution des surfaces construites de **bâtiments non résidentiels**, l'ensemble des segments de marché progresse (en dehors de celui des bâtiments agricoles dont la part « bois » reste stable), soit **+ 9,2 % pour les bâtiments tertiaires privés et publics** et **+ 31,5 % pour les bâtiments industriels et artisanaux**.

Une offre globale en développement

Les entreprises d'expérience et bien structurées continuent de se développer avec une **offre complète et innovante intégrant la conception, la fabrication et la mise en œuvre**, ce qui leur permet de se positionner avec succès sur les marchés importants.

Les professionnels croient dans l'essor de leur marché, notamment dans les régions où la construction bois n'était jusqu'ici pas prépondérante.

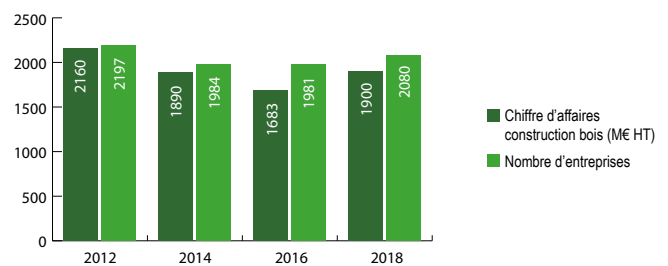
Un chiffre d'affaires cumulé de près de 2 milliards d'euros

En 2018, le chiffre d'affaires des entreprises du secteur a progressé, quelle que soit leur importance, contrairement aux années précédentes où les évolutions étaient différenciées selon leur taille. Elles ont réalisé un **chiffre d'affaires de 1,9 milliard d'euros HT** sur le marché de la construction bois, **en hausse de 13 % par rapport à 2016** (en euros courants).

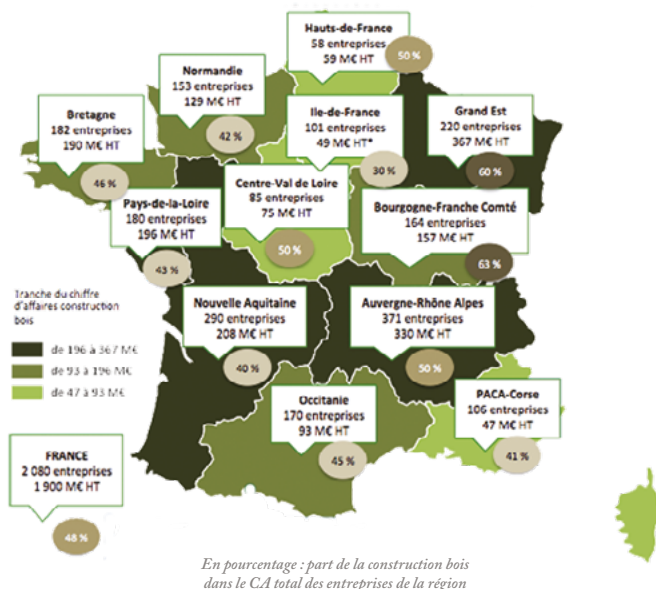
En moyenne, la construction bois représente 48% de leur chiffre d'affaires global et correspond à une diversification de leur activité entamée lors des années de crise du bâtiment. Ce sont les structures de plus de 20 salariés qui ont la contribution la plus forte à ce chiffre d'affaires, à hauteur de 62 %. Les entreprises de 10 à 19 salariés y prennent part pour 18 % et les moins de 10 salariés pour 20 %.

Le bond du chiffre d'affaires construction bois fait suite à deux baisses enregistrées en 2014 (-13 %) puis en 2016 (-11 %). **La progression de 2018 permet ainsi de retrouver le niveau de 2014.**

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENTREPRISES
ET DU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSTRUCTION BOIS DEPUIS 2012



L'ACTIVITÉ CONSTRUCTION BOIS PAR RÉGION
EN 2018



2 080

Nombre d'entreprises présentes sur le marché de la construction bois en France en 2018.

27 445

Nombre de salariés qu'elles emploient, toutes activités confondues (administratif, commercial, étude, encadrement, personnel de production...).

13,2

Effectif salarié moyen par entreprise du secteur (4 fois plus que pour l'ensemble des entreprises du bâtiment).

UNE ÉTUDE
FINANCÉE PAR :



Dans le cadre de l'Observatoire National de la Construction Bois, le CODIFAB et France Bois Forêt ont lancé la 5^e enquête sur le secteur de la construction bois. Plus de 1 000 entreprises ont répondu sur leur activité pour l'année 2018. Ce travail, réalisé par la Cellule économique de la construction de Bretagne, a été engagé avec la participation active des interprofessions régionales de la filière, réunies au sein de France Bois Régions, de l'Union des Métiers du Bois – Fédération Française du Bâtiment – et du syndicat français de la construction bois, Afcobois.

EN PARTENARIAT AVEC :



LA CONSTRUCTION BOIS : PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

La bonne santé du secteur constatée partout

En 2018, la région Grand Est a retrouvé sa place de leader de la construction bois. Avec un chiffre d'affaires de 367 M€ HT réalisé par 220 entreprises, soit 19 % du chiffre d'affaires national du secteur, la construction bois représente une part prépondérante (60%) de l'activité des entreprises locales.

Si la région Grand Est devance la Bourgogne-Franche-Comté, toutes deux territoires d'ancrage de la construction bois, d'autres régions affichent aussi leur potentiel : Auvergne-Rhône Alpes (330 M€ HT réalisés par 371 entreprises), Nouvelle Aquitaine (208 M€ HT par 290 entreprises), Pays de la Loire (196 M€ HT par 180 entreprises), Bretagne (190 M€ HT par 182 entreprises) ou, moins attendue, Île-de-France (240 M€ HT, réalisée à hauteur de 21 % par les entreprises franciliennes et 79 % par des entreprises extérieures à la région), soit 13 % de l'activité nationale construction bois.

Une professionnalisation constante des entreprises

Après une baisse de 13 % entre 2014 et 2016, les emplois en construction bois se sont redressés entre 2016 et 2018 (+3 %). C'est notamment le cas de la fabrication (+ 3 %) et de la mise en œuvre (+ 5 %).

La situation traduit les effets positifs des investissements réalisés par les entreprises pour améliorer leur outil de production. C'est en particulier notable en préfabrication et en industrialisation du processus de production. Aujourd'hui, 72 % des entreprises disposent d'un bureau d'études intégré ou utilisent un logiciel spécifique de conception technique (70 % en 2016) et elles sont de plus en plus nombreuses à proposer une offre globale, de la conception technique à la mise en œuvre.

25 655

logements (maisons individuelles et logements collectifs) construits en bois en France en 2018 (+20 % par rapport à 2016).

> 10 %

de logements construits en bois en Bourgogne-Franche-Comté (11,8 %), Nouvelle-Aquitaine (10,9 %) et Grand Est (10,6 %).

10 840

extensions-surélévations construites en bois en France en 2018 (+9 % par rapport à 2016), le plus haut niveau depuis 2012.

50 %

du total des extensions-surélévations bois construites dans l'ouest : Pays de la Loire leader (15 %) ; Nouvelle-Aquitaine (14 %).

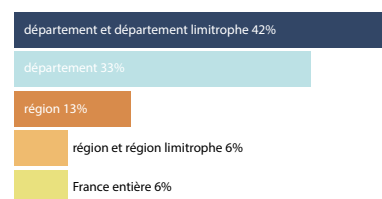
Accentuation du circuit court et démarrage de l'export

Pour les trois quarts des entreprises, les premiers débouchés sont d'abord départementaux, avec un rayon moyen d'intervention passé de 170 km en 2014 à 158 km en 2016 et à 116 km en 2018.

Les clients, soucieux de l'origine des bois, demandent de plus en plus d'essences françaises dont l'image positive séduit les consommateurs. En 2018, 39 % des entreprises l'ont constaté ; elle n'était que 25 % en 2016. Le choix des bois français témoigne aussi d'une structuration de la filière d'approvisionnement en essences de proximité, à 94 % certifiées PEFC ou FSC.

Le savoir-faire français commence à s'exporter dans les régions frontalières : 3 % des entreprises de la construction bois interviennent dans un pays étranger, majoritairement en Suisse, Belgique et Allemagne. Les zones frontalières de l'est de la France sont les premières concernées : 10 % des entreprises du Grand Est, 8 % de Bourgogne-Franche-Comté et 5 % de la région Auvergne-Rhône Alpes sont exportatrices.

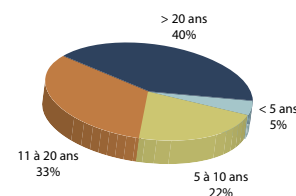
ZONE GÉOGRAPHIQUE D'INTERVENTION DES ENTREPRISES



Expérience et ancrage local : deux atouts

En 2018, les entreprises sur le marché de la construction bois de plus de 10 ans ont renforcé leur positionnement (73 % contre 63 % en 2016). Dans un environnement concurrentiel, l'expérience et la connaissance du terrain restent un gage de confiance pour les maîtres d'ouvrage.

ANCIENNETÉ DES ENTREPRISES SUR LE MARCHÉ DE LA CONSTRUCTION BOIS



PERSPECTIVES À COURT TERME

Des prévisions d'activité positives, quel que soit le marché

Les prévisions d'activité, exprimées en soldes d'opinions par les entreprises, sont toutes favorables pour 2019, pour les logements neufs comme les bâtiments non résidentiels neufs. Elles sont notables s'agissant du logement collectif (+ 26 %) et des extensions-surélévations (+ 21 %).

L'anticipation généralisée des investissements

31 % des entreprises prévoient d'investir pour accroître leur production dans les deux prochaines années (29 % en 2016). C'est même 41 % des entreprises de plus de 20 salariés. Toutes les régions prévoient des investissements, de façon nette dans les Hauts-de-France, en Centre-Val de Loire et en Bretagne.

Des projets d'embauche en hausse

52 % des entreprises prévoient de recruter en 2019 (ce score atteint même 68 % dans les entreprises de plus de 20 salariés), majoritairement sur des postes de mise en œuvre sur chantier (51 %) et en fabrication (40 %), ainsi que des emplois en bureaux d'études (9 %). Toutes les régions affichent des intentions optimistes, particulièrement l'Île-de-France, l'Occitanie, la Bretagne et le Centre-Val de Loire.

L'enquête a été réalisée entre janvier et mars 2019. 1 071 entreprises ont répondu, soit un taux de retour de 51 %. Elles sont représentatives des acteurs présents sur le marché de la construction bois au niveau national. Les parts de marché de la construction bois sont calculées à partir du nombre de réalisations en bois et du nombre total de mises en chantier en 2018. (source : SDES)



Violaine Marin
02 53 45 13 55
06 22 82 27 44
violaine@agence-k-v.com
@agencekv

Salle de presse : www.agence-k-v.com